Circuit vétérans

Catégories d'age :

Les catégories d'age sont définies en début de saison en fonction de la date des Championnats du Monde. (Habituellement le premier week-end de septembre).

Pour la saison 2005 / 2006 :

V1 : tireurs nés entre le 1^{er} septembre 1956 et le 31 décembre 1966

V2 : tireurs nés entre le 1er septembre 1946 et le 31 août 1956 (Cat. A FIE)

V3 : tireurs nés avant le 1^{er} septembre 1946 (Cat. B FIE)

Engagements

Les clubs doivent faire parvenir les engagements de leurs tireurs aux organisateurs au plus tard 72 heures avant la compétition, au risque de se voir refuser la participation.

Arbitrage

Voir chapitre « Arbitrage »

Droit d'engagements

Les droits d'engagements ne peuvent excéder 15€.

Note d'organisation / Formule

Les notes d'organisation seront mises à disposition des ligues et de la FFE au moins un mois avant la compétition.

Les formules sont adaptées au nombre d'inscrits. Elles seront toutefois soumises à la Commission Vétérans pour validation avant la publication de la note d'organisation.

Horaires

Compétition sur une journée : libre.

Compétition sur deux jours : déb<mark>ut l</mark>e samedi en début d'après midi et fin le dimanche avant 17H.

<u>Médical</u>

La présence d'un médecin est obligatoire. La présence d'un kinésithérapeute est fortement souhaitée.

Dossier de résultats

Les résultats devront être transmis par l'organisateur à la FFE et à tous les clubs participants au plus tard le lendemain de l'épreuve. A partir de 10 tireurs présents, la compétition devra être obligatoirement gérée avec le logiciel En Garde.

Classement national

Le classement national est établi sur les trois meilleurs résultats au fleuret et au sabre, et les quatre meilleurs résultats à l'épée.

Calcul des points et du cœfficient de l'épreuve :

Le calcul s'effectue sur 16 tireurs.

Les tireurs classés au classement national vétéran de 1 à 8 valent 10 points Les tireurs classés au classement national vétéran de 9 à 16 valent 5 points

Pour arriver à 16, tous les autres tireurs valent 1 point.

Formule de calcul:

Nombre de points marqués par un tireur :

$$X = F \times 100 \times (1,01 - \log P)$$

P = place du tireur / N = nombre de participants / F = force du tournoi

Les compétitions ne peuvent avoir un cœfficient inférieur à 0,5.

Le cœfficient des Championnats de France est multiplié par 1,5 au fleuret et au sabre, par 2 à l'épée, compte tenu du nombre d'épreuves par armes.

Championnats du Monde

La FFE engagera aux Championnats du Monde vétérans Cat A (V2) et B (V3) les quatre premiers français du dernier classement national avant les Championnats du Monde.

Exception: Si un tireur des DOM se classe dans les 4 premiers du Championnats de France, il sera automatiquement qualifié et la sélection sera composée des trois premiers du classement national après les Championnats de France plus le tireur des DOM concerné. Dans le cas où plusieurs tireurs des DOM seraient classés dans les quatre premiers du Championnats de France, seul le mieux classé sera engagé aux Championnats du Monde.

Championnats de France vétérans

Généralités :

Ouvert aux licenciés FFE (cf Statuts FFE)

Les tireurs sous traitement médical doivent obligatoirement se munir de la photocopie du dossier relatif à leurs affections nécessitant l'emploi de substances interdites et le remettre au directoire technique au moment du pointage.

Programme:

Le premier jour : épreuves individuelles à l'épée hommes et dames.

Le second jour : épreuves individuelles au fleuret hommes et dames, au sabre hommes et dames et épreuve par équipes à l'épée hommes.

Règles de participation.

Le « sur classement » dans la catégorie d'âge supérieure n'est pas autorisé.

Le « sous classement » dans la catégorie d'âge inférieure n'est pas autorisé sauf si dans une catégorie et à une arme il y a moins de 4 tireurs, et que tous les tireurs susceptibles d'être « sous classés » acceptent. Le tour de poules pourra se tirer « en commun », mais les tableaux d'élimination directe seront séparés.

Les médailles sont attribuées dans l'ordre du classement de l'épreuve.

Formules :

Epreuves individuelles:

1 tour de poules (6-5 ou 4) en 5 touches et 3 minutes avec ou sans éliminés (30% maximum), puis tableau d'élimination directe sans repêchages en 10 touches et 2 fois 3 minutes.

Le classement de départ des tireurs dans les poules se fait d'après le classement national actualisé.

Cas particuliers:

Si 1 seul tireur est présent : il est titré dans son arme et sa catégorie.

Si 2 tireurs sont présents : ils tirent la finale pour l'attribution du titre et de la médaille d'argent.

Si 3 tireurs sont présents : ils disputent une poule de trois et les deux premiers tirent la finale pour l'attribution du titre et de la médaille d'argent, le 3^{ème} est médaillé de bronze.

Dans tous les cas, le titre est attribué.

Epreuve par équipes :

La formule sera indiquée au moment des Championnats de France.

Directoire technique

Il est constitué de 5 membres.

Le Président de la FFE ou son représentant,

Le Directeur Technique National ou son représentant,

Le Président du Comité d'Organisation (Président du DT),

Le Président de la Commission Vétérans ou son représentant,

Le Président de la Commission Nationale d'Arbitrage ou son représentant.

Engagements

Les engagements seront adressés à la FFE au plus tard 5 jours avant la date de la compétition.

Les équipes doivent confirmer leur participation et leur composition le jour de l'épreuve individuelle.

Grille d'horaires

Cette grille peut être modulée en fonction du nombre des engagés par arme et par catégorie, et du nombre de pistes.

Ouverture des locaux 1 heure minimum avant le début de la première épreuve. Inscriptions ½ heure avant le début de l'épreuve.

Clôture des inscriptions et scratch ¼ heure avant le début de l'épreuve Samedi

Horaire	Arme
8 h 00	EH / ED V1
9 h 30	EH / ED V2
13 h 00	EH / ED V3

Dimanche

Horaire	Arme
8 h 00	EH Eq. Tableau
9 h 30	SH/SD/FH/FD V1
12h00	SH/SD/FH/FD V2
13h00	SH/SD/FH/FD V3

Les participants peuvent s'engager dans plusieurs épreuves tant qu'ils ne sont pas susceptibles de perturber le bon déroulement de celles-ci.

Les médailles sont attribuées aux 1^{er}, 2^{ème}, et 3^{ème} ex æquo des équipes D1 et D2. La remise des médailles se fait à l'issue de la dernière finale.

Tout cas non prévu par le présent règlement sera tranché par le Directoire Technique.